

Le Touchard-Washington post

Le journal confiné des TES 1

Restez à l'écoute du monde qui vous entoure et approfondissez des sujets que vous connaissez peu grâce à ce nouvel hebdomadaire rédigé par vos camarades de TES1.

Rédacteur en chef : Godry Léo

SOCIETE

La charge mentale des femmes, page 10



« penser à tout, tout le temps »

« constante et lourde »

SOCIETE

Costa Rica : LE pays des droits de l'Homme ?, page 6

Découvrir un métier ? Édicateur Spécialisé, page 8

L'école à la maison et les inégalités scolaires, page 11

Le Coronavirus et ses effets sur l'environnement, page 12

GEOPOLITIQUE

La situation des migrants, piégés pas le coronavirus, page 2

L'Arctique un territoire convoité, page 4

POLITIQUE ET ECONOMIQUE

États-Unis, une campagne électorale marquée par le Coronavirus, page 5

La situation des migrants, piégés pas le coronavirus



Asylum seekers wait for their turn to cross to the United States at the US/Mexico border in Tijuana, Mexico, on February 29. Guillermo Arias/AFP/Getty Images

A la frontière entre les Etats-Unis et le Mexique, où la situation était déjà critique avec le nouveau système pour les demandeurs d'asile créé par l'administration du président Trump, « *the remain in Mexico policy* » ; la situation s'aggrave encore. En effet, les migrants venus principalement d'Amérique latine, se retrouvaient déjà avant le coronavirus presque tous renvoyés au Mexique. Avec la crise sanitaire, les migrants y sont systématiquement renvoyés, et cela en très peu de temps. La situation des camps au Mexique est préoccupante car les conditions sanitaires sont déplorables et les camps surpeuplés. Selon des reportages Journalistiques, il n'y aurait que 5 toilettes pour 250 000 personnes, pas d'eau courante et le nombre de personnes dans les camps ne fait qu'augmenter. L'ONU est présente avec le l'UNHCR (le haut-commissariat aux réfugiés), ainsi que des ONG dont les demandeurs d'asile sont dépendants pour leurs besoins de première nécessité. Malheureusement, les volontaires venus d'Amérique du nord sont aussi ceux qui risquent le plus de leur transmettre le coronavirus. En effet, les Etats-Unis sont à ce jour le pays le plus touché, et le nombre de cas au Mexique augmente de jour en jour. Le 20 avril, le gouvernement Mexicain comptabilisait 16 cas de coronavirus parmi les migrants dans la région de Tamaulipas.

En Grèce où, là aussi la situation sanitaire avant le virus était déjà très préoccupante dans les camps déjà surpeuplés, les risques se multiplient. Quelques 40 000 personnes sont entassées dans les différents camps, comme dans celui de Moria (à Lesbos). Des camps ont déjà été placés en quarantaine totale où seuls les employés ont le droit d'entrer. Dans le camp de Ritsona, à 80 km au nord d'Athènes, vingt-huit personnes ont été testées positives. L'inquiétude est plus grande encore dans les cinq îles de la mer Égée, près de la Turquie - Lesbos, Samos, Chios, Kos et Levros - qui abritent quelques 36 000 migrants dans des endroits prévus pour en recevoir six fois moins.

En France, à Calais, les bénévoles se font rare par peur de contamination et avec les mesures de confinement, ce qui a entraîné l'arrêt de la distribution de repas. De plus, et comme dans la plupart des pays d'Europe, le système administratif pour les demandeurs d'asile est à l'arrêt ce qui les place dans une situation d'irrégularité.

Rappelons tout de même qu'il est noté dans les lois européennes ainsi que dans la plupart des constitutions des pays européens, que les pays se doivent de laisser entrer sur leur territoire les personnes qui cherchent asile. Cependant, seuls trois États membres de l'UE et la Norvège ont explicitement exempté les demandeurs d'asile de leurs interdictions d'entrée. À l'inverse, certains pays ont profité du COVID-19 pour instaurer des mesures migratoires non permises par le cadre européen et sans établir de lien entre l'immigration et la pandémie. C'est le cas de la Hongrie qui a interdit l'entrée des demandeurs d'asile, les contacts avec les organisations non gouvernementales (ONG) et a suspendu la procédure d'asile. La Hongrie est actuellement dirigée par le premier ministre populiste et anti-immigration, Viktor Orban. Mais beaucoup d'autres pays, dont la France, ont également suspendu le droit de demander l'asile déclarant l'impossibilité de garantir les conditions sanitaires dans les administrations appropriées. Enfin, l'Italie et Malte ont déclaré que leurs ports n'étaient plus sûrs en raison de la pandémie, laissant peu de chances de survie aux personnes qui tentent encore la traversée de la Méditerranée. Le Coronavirus apparaît comme une double peine pour tous ces migrants soucieux de se garantir une vie meilleure par la migration.

Alexia Gourdeau

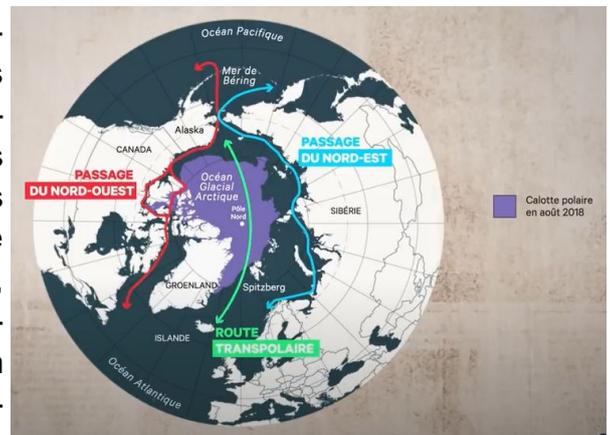
L'Arctique un territoire convoité

L'Arctique est une région au pôle Nord délimité par le cercle Arctique. Cette région comprend 8 pays : la Norvège, la Suède, la Finlande, la Russie, les États-Unis (avec l'Alaska), le Canada, le Danemark (avec le Groenland) et l'Islande. Les conséquences du réchauffement climatique sur l'Arctique sont dès aujourd'hui considérables, la fonte des glaciers fait émerger de nouveaux enjeux. Ce territoire devient de plus en plus convoité.

Selon des études, les ressources naturelles en Arctique représenteraient 13% des réserves mondiales pour le pétrole et 30% des réserves mondiales pour le gaz naturel. L'uranium présent est indispensable pour le nucléaire. Les « terres rares » sont essentielles à la fabrication des smartphones grâce à leurs minerais présents comme l'or, le zinc, le cuivre et le nickel. De plus, il existe des réserves de pêche considérables. La fonte de la banquise ouvre aussi de nouvelles routes maritimes, le trajet de Shanghai à Rotterdam serait ainsi 40% plus court en passant par l'Arctique. Les gains de temps gagnés engrangent des bénéfices considérables même si cela se fait au détriment de l'environnement.

L'abondance des ressources naturelles et ces nouveaux passages maritimes engendrent à des tensions entre les pays riverains de l'Arctique. Depuis des décennies, la Russie et la Norvège ont eu des tensions sur la délimitation de leurs frontières maritimes dans l'Arctique. En 2015, la Russie revendique 1.2 million de km² auprès de l'ONU. Pour affirmer ces revendications, en 2007 la Russie a mené des expérimentations scientifiques et a même planté son drapeau sous l'océan pour revendiquer ce territoire qui contient... 4,9 milliards de tonnes de réserves d'hydrocarbures. Mais la Russie n'est pas le seul pays intéressé par l'Arctique, la Chine nouvel acteur sur la scène internationale revendique aussi la part du gâteau arctique et a investi 90 milliards de dollars dans la zone.

Ces investissements chinois interrogent les États-Unis. En 2019, Le président des États-Unis D. Trump propose d'acheter le Groenland au Danemark pour ces terres rares, ses réserves d'hydrocarbures et pour avoir une plus grande zone économique exclusive, ces territoires marins où la souveraineté des États s'exerce. Sa proposition a bien évidemment été rejetée tout comme celles faites en 1867 et 1946.



En 1996, un conseil de l'Arctique a été créé pour gérer les relations entre les pays riverains de l'Arctique. Ce conseil est complété par les pays observateurs tel que la France, le Royaume Uni, la Chine... ce conseil devient aujourd'hui un lieu de tensions et de négociations à couteaux tirés entre les acteurs de la zone.

Enfin, ces aménagements et ces rivalités de puissances engendrent des conséquences climatiques graves pour l'Arctique mais aussi pour le reste du monde. L'arctique reste un poumon de la planète, saurons-nous le préserver ?

États-Unis, une campagne électorale marquée par le Coronavirus

Il y a moins de quatre ans, le 8 novembre 2016, Donald Trump était élu comme président des États-Unis. Le quarante-cinquième président des États-Unis connaît depuis un mandat assez controversé. Donald Trump a en effet marqué sa présidence par des phrases provocatrices et des actions surprenantes voir déplacées, comme dernièrement lorsqu'il a déclaré aux américains qu'ils devaient boire de l'eau de javel pour lutter contre le coronavirus. Le 3 novembre 2020 verra peut-être la fin de son mandat, mais cela n'est qu'une supposition car celui-ci se représente pour un quadriennat (mandat de quatre ans), comme la constitution Américaine le lui permet.

La campagne présidentielle a débuté il y a plus d'un an. Donald Trump n'a pas hésité à se présenter une seconde fois comme représentant du Parti Républicain. Face à lui le démocrate Joe Biden qui succède ainsi à Hillary Clinton (épouse de l'ancien président Bill Clinton). Celle-ci perdit les élections face à Donald Trump, ce fut une surprise car elle devançait son adversaire dans tous les sondages. Le potentiel futur président des États-Unis Joe Biden, n'est pas inconnu des américains. En effet, il fut vice-président des États-Unis entre 2008 et 2017 et est donc un proche collaborateur de Barack Obama.

La campagne a donc débuté de manière assez classique avec des rencontres entre les candidats, des opérations publicitaires et des meetings. Elle a malheureusement été stoppée suite à la crise du coronavirus. Internet et les réseaux sociaux sont donc pour les deux candidats les seuls moyens de continuer un semblant de campagne électorale. Donald Trump et Joe Biden s'affrontent donc virtuellement, les deux candidats restent majoritairement dans leurs résidences, à la Maison Blanche pour l'actuel président et dans une résidence du Delaware pour son opposant (Joe Biden en fut sénateur).

Cette campagne virtuelle permet à Donald Trump d'user de son arme favorite : Twitter. En effet celui-ci poste régulièrement des messages sur ce réseau social. Là, tous les coups bas sont permis. Ainsi, récemment, il posta une vidéo truquée (*Deep fake*) où l'on voit Joe Biden tirer la langue.

Bien que Donald Trump soit plus bas que Joe Biden dans les sondages, rien n'est sûr. Malgré des décisions douteuses et des propos déplacés, Donald Trump compte un grand nombre de partisans et la campagne est loin d'être terminée. Donald Trump peut encore progresser. En effet, un grand nombre d'américains étaient contre le confinement et Donald Trump a annoncé que les États pouvaient décider, s'ils le veulent, d'arrêter ce confinement déjà peu respecté.

La campagne électorale va ainsi continuer jusqu'au 3 novembre, si Donald Trump ne décide pas de décaler les élections. Les deux candidats reçoivent pour le moment leurs collaborateurs à leurs domiciles afin d'organiser cette dernière ligne droite.



Léo Godry

Costa Rica : LE pays des droits de l'Homme ?

Oppression des manifestants Hongkongais, assassinat de George Floyd, violences conjugales... le monde de 2020 semble bien loin des attentes des citoyens. A l'heure où l'on se préoccupe d'enjeux sociaux et environnementaux essentiels (Sommet pour le climat, Assemblée générale des Nations-Unies...), les atrocités se perpétuent et s'aggravent, comme si nous vivions inexorablement un recul des droits humains. Bolsonaro, Xi-Jiping, Poutine, Trump ou encore Erdogan... tous dirigent leur pays de manière autoritaire et remettent en cause nos libertés individuelles et fondamentales. Pendant ce temps, d'autres pays se développent progressivement : en prenant en contre-exemple ces grandes puissances, ils mettent au centre de leurs actions un développement dit durable.



Mariage gay au Costa Rica :

« Oui je le veux ! »

Le Costa Rica est un petit pays de 5 millions d'habitants au cœur de l'Amérique centrale. Les médias ne s'intéressent pas forcément à cette nation qui, pourtant, mériterait une couverture médiatique plus importante. Alors que ces voisins subissent de graves problèmes sociaux (inégalités salariales, homicide...) les Costariciens ont su se développer autrement et peuvent être fiers d'être, depuis 2009, à la tête du Happy Planet Index. D'un point de vue politique, le pays a connu des périodes douloureuses – comme la dictature de Tinoco – mais ce pays est aussi un véritable précurseur des droits sociaux : enseignement obligatoire et gratuit en 1869, abolition de la peine de mort en 1882. A titre d'exemple, c'est en 1881 et en 1981 que ces lois sont passées en France, censé être LE pays des

droits de l'Homme. La constitution est adoptée au Costa Rica en 1949, octroyant le droit de vote aux Femmes, aux Noirs, des élections libres et c'est aussi le 1^{er} pays au monde à avoir supprimé l'armée. Le pays, de par sa stabilité politique, ses acquis sociaux et sa neutralité est surnommé « la Suisse de l'Amérique centrale ». La démocratie costaricienne est un exemple pour toute la région.

Le Costa Rica est un réel modèle en termes d'avancées sociales. Entre 2010 et 2014, le pays est gouverné par Laura Chinchilla, seule femme présidente de ce pays. Malgré le fait qu'elle soit très conservatrice et jugée « président la plus impopulaire du Costa Rica », cela montre que les Costariciens sont très ouverts, malgré le fait que peu de femmes soient représentées sur la scène politique. Aujourd'hui, c'est Carlos Alvarado qui dirige le pays. Membre du Parti d'action citoyenne (parti progressiste de gauche), il fait voter des lois sociales comme le mariage homosexuel ! En 2020, le Costa Rica est le seul pays d'Amérique centrale à le légaliser et suit de très près les grandes puissances démocratiques comme la Suède en 2009 ou la France en 2012. Enfin, les Costariciens peuvent bénéficier d'une information juste puisque la liberté d'expression y est très forte. Le pays est classé 7^{ème} en termes de liberté de la presse en 2020 ! Comme le souligne Reporters Sans Frontières : « *le Costa Rica fait figure d'exception dans une région rongée par la corruption, l'insécurité et les violences quotidiennes contre la presse* ».

Le pays est aussi garant d'un développement durable et d'une réelle prise de position sur la question climatique. Malgré un libéralisme de plus en plus ravageur, le Costa Rica n'a pas succombé aux pressions des influentes FMN. Une nouvelle fois en haut du classement, il est 5^{ème} en 2008 sur l'Indice de Performance Environnementale. Les Costariciens ont su développer l'éco-tourisme pour protéger ses richesses naturelles. 27% de son territoire est protégé. La biodiversité est préservée grâce à des politiques qui visent à limiter l'impact environnemental du tourisme.

Le Costa Rica est un vrai exemple en termes de droits sociaux, de solidarité et de protection environnementale. Peut-on vraiment parler du pays des droits de l'Homme ? Non. Même s'il est bien plus développé que ces voisins et que beaucoup de pays dans le monde, la religion catholique a un poids important et les Costariciens sont conservateurs sur certains sujets (notamment concernant l'IVG). D'autres points restent à travailler pour considérer le Costa Rica comme le pays des droits de l'Homme, mais il est exemple pour beaucoup d'autres ! La Démocratie est un idéal vers lequel toute société doit tendre, mais le Costa Rica est un petit pays qui a su prendre de l'avance...

Kilian Owczarek

Découvrir un métier ? Éducateur Spécialisé

L'éducateur spécialisé aide et accompagne un public divers sur la voie de l'insertion sociale et de l'autonomie. La profession d'éducateur spécialisé consiste à venir en aide à des publics ciblés tels que les enfants handicapés, les enfants ou adultes en difficulté sociale, les toxicomanes ou les détenus... L'éducateur spécialisé les conseille et leur réapprend à s'insérer dans la société. Ce professionnel s'occupe également d'enfants hospitalisés ou confiés à l'Aide sociale à l'enfance.

L'éducateur spécialisé participe à la vie quotidienne des personnes dont il s'occupe : il supervise les repas, les jeux, les ateliers d'éveil, les activités sportives et le coucher. Il rend visite aux enfants ou aux adultes directement à leur domicile, les rencontre dans la rue ou sur leurs lieux de loisirs. Le quotidien de l'éducateur spécialisé varie en fonction du public avec lequel il travaille : dans un foyer d'accueil pour enfants inadaptés, il suit les jeunes tout au long de la journée. Par ailleurs, dans le cadre d'une association de lutte contre les toxicomanies, il se déplace fréquemment pour aller à la rencontre des jeunes en difficulté ou faire de la prévention.

L'éducateur spécialisé intervient principalement dans le secteur associatif. Il peut également travailler pour des mairies ou des établissements dépendant du ministère de l'Éducation nationale.

Alena passa plusieurs mois à envoyer des lettres pour trouver un contrat d'apprentissage dans n'importe quelle structure. Un jour, elle reçoit une réponse positive dans un foyer d'hébergement. Elle échangea avec la chef de service, Mme Le Blanc. Ils se mettent d'accord pour un entretien que nous vous restituons aujourd'hui.

Mme Le Blanc – Bonjour Madame Riou, si nous sommes là aujourd'hui, c'est pour parler de votre contrat d'apprentissage mais avant cela, je voudrais en apprendre un peu plus sur vous et surtout sur les raisons pour lesquelles vous souhaitez faire cette formation.

Alena – D'abord, depuis que je suis toute petite je vis au quotidien avec ma mère qui est atteinte d'une maladie. Cela m'a permis d'être dans la solidarité et l'entraide pour l'aider au quotidien. Il y a aussi le travail de ma mère car elle est aussi dans le social dans un foyer de vie pour adultes en situation d'handicap. Elle travaille en tant que AMP (Aide Médico- Psychologique). J'ai pu donc être parfois en relation avec des personnes en situation d'handicap. Je pense que cette facette de ma vie m'a en quelque sorte poussé dans le social. Ma mère m'a parlé de ce métier d'être d'éducateur spécialisé. J'étais curieuse et je voulais savoir en quoi consistait ce métier.

Tout d'abord, j'ai effectué un stage d'observation dans un foyer d'hébergement pour adultes en situation de handicap. Pendant, ce stage, j'ai pu apprendre qu'il y avait plusieurs structures pour ces personnes selon leur degré d'autonomie. J'ai pu lire les Projets Personnalisés (PP) de tous les résidents et on constate que les objectifs et demandes des résidents sont tous différents. Ensuite, j'ai voulu effectuer un stage d'observation en foyer de vie. J'ai pu alors ressentir des différences entre les deux structures. Le foyer de vie est plus centré sur le quotidien des résidents alors que le foyer d'hébergement est plus centré sur l'objectif de conduire les résidents vers l'autonomie, ce sont des personnes qui travaillent en Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT), ils travaillent donc surtout sur les Projets Personnalisés.

Mme Le Blanc – Merci, pour cette présentation construite et enrichissante. J'aurai une dernière question à vous poser. Pour vous, quelles sont les qualités requises pour être éducateur spécialisé ?

Alena – Pour moi, un éducateur doit faire preuve de patience car il est difficile d'aider des personnes fragilisées à retrouver l'autonomie et le sens des responsabilités. Les échecs sont fréquents. Mais, il doit aussi rester maître de ces émotions car pour venir en aide à des enfants handicapés mentaux, des toxicomanes ou encore des anciens détenus, cela requiert une grande maturité. Il faut savoir qu'un éducateur doit faire preuve de fermeté car s'il se montre trop conciliant, il risque de perdre contrôle de la situation. À lui de savoir à la fois écouter, conseiller et encadrer.

Espérons qu'Alena pourra réaliser son rêve...

Loélia Maudière

La charge mentale des femmes

La charge mentale est définie par Nicole Brais, chercheuse à l'université Laval du Québec, comme étant « *un travail de gestion, d'organisation et de planification qui est à la fois intangible, incontournable et constant, et qui a pour objectifs la satisfaction des besoins de chacun et la bonne marche de la résidence* ». Plus simplement : **le fait de penser à tout, tout le temps.**

Pour qui ?

Ce phénomène est surtout présent chez les femmes. Ce sont elles qui prennent la plupart du temps en charge les tâches domestiques (environ 64%) et parentales (environ 71%). Dans les foyers, 43% des femmes considèrent que l'aide apportée par les conjoints sur les tâches domestiques est insuffisante.

Pourquoi ?

Cette manie de « *tout gérer* » provient des stéréotypes fixés depuis longtemps entre les hommes et les femmes dans nos sociétés patriarcales.

Toutefois cela se renforce lors du congé maternité. En effet, les mamans disposant d'un congé plus long que les papas, « s'habituent » à effectuer les tâches du quotidien, s'occuper du nouveau-né, du repas, du ménage... Lors du retour au travail, celles-ci gardent ces « habitudes ». Elles finissent donc avec **un travail salarié, domestique et parental.**

Il y a aussi le « savoir-faire » qui se met en place. Avec l'habitude d'effectuer les tâches du quotidien, la femme est plus rapide, plus efficace... Cela semble donc normal que la femme se charge le plus souvent des tâches car « **elle sait les faire donc qu'elle les fasse !! c'est plus simple pour tout le monde** ». C'est le fameux « *laisse-moi faire* » des super mamans.

Et alors ?

La charge mentale, constante et lourde, peut engendrer de **l'épuisement, du stress et voire un burn-out**. Ce phénomène a donc des répercussions sur la santé physique et mentale qui peuvent être graves.

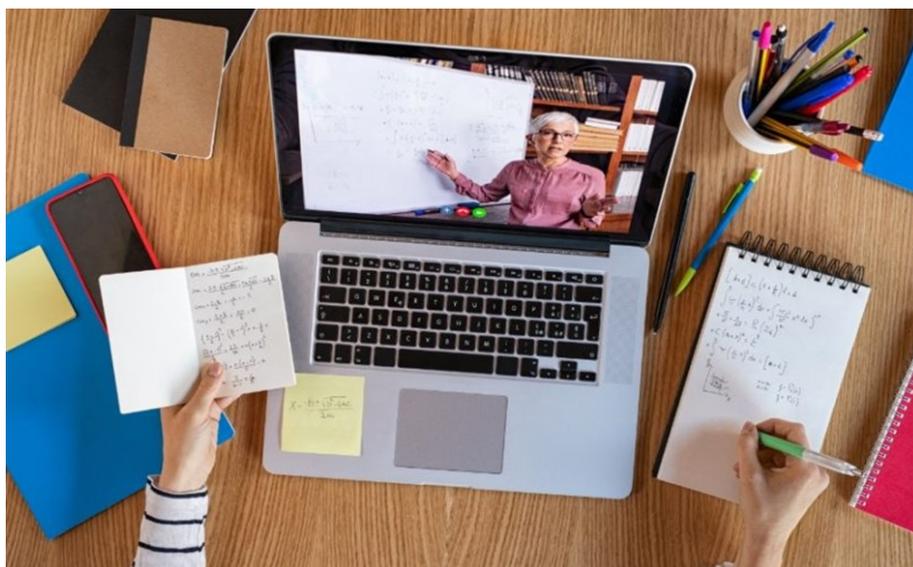
À lire—> la BD « *Fallait demander* » d'Emma.



Sources : l'express, le monde, madame Figaro, France inter

Jade Renaudin

L'école à la maison et les inégalités scolaires.



Depuis maintenant 9 semaines, les écoliers, collégiens et lycéens de toute la France travaillent de chez eux. La crise du coronavirus nous a donc tous contraint à rester chez nous. À l'école, déjà, personne n'a le même niveau et il y a énormément d'inégalités dans le travail de chacun, suivant la volonté de travailler, la capacité..., et même s'il l'on est encadré dans un établissement scolaire, le travail est parfois difficile et varie d'une personne à une autre. Maintenant que l'on travaille de chez nous, on voit de plus en plus les inégalités se creuser entre les élèves. Personne n'a les mêmes conditions de travail, certaines personnes vivent dans un minuscule appartement en plein centre-ville, et d'autres dans une grande maison à la campagne, certains n'ont qu'un seul ordinateur pour la famille ou qu'un seul téléphone, et puis il ne faut pas oublier les problèmes de connexions à internet. De plus, certains parents ne peuvent pas s'occuper de leur enfant et l'aider dans leur travail car ils font eux-mêmes du télétravail, il faut donc s'organiser différemment mais ce n'est pas toujours facile !

Depuis le 11 mai dernier, les écoles primaires ont pu rouvrir leurs portes (bien entendu soi-disant sous des conditions optimales de sécurité sanitaires), ce qui a permis à certains parents de retourner travailler n'ayant plus à garder leur enfant qui, étant trop jeune ne se garde pas seul. Ensuite le 18 mai, c'est les collèges dans les départements vert qui ont pu rouvrir pour les classes de 6èmes et 5èmes, le ministre de l'éducation nationale, Jean-Michel Blanquer a voulu particulièrement ramener les élèves les plus en difficultés car chez eux ils ne travaillaient pas (ou très peu) et les parents ne pouvaient pas aider, ce qui peut par la suite leur porter préjudice pour leurs études car ils auront manqué trop de cours et de notions. Cela a-t-il vraiment été mis en place ? l'avenir et le recul nous le dira...

Pendant ce confinement, des moyens de vidéo-conférences ont été mis en place par des plateformes et par l'éducation nationale pour permettre de garer le contact et pour les élèves de recevoir un minimum de cours. Ce système est surtout utilisé dans les Lycées. Cependant, il y a encore ici des inégalités, puisque certains élèves ne sont pas en capacité de pouvoir accéder à une connexion internet convenable qui permet de réaliser un appel vidéo avec ses professeurs.

L'enseignement à distance génère donc des inégalités. Néanmoins, le président de la République Emmanuel Macron a évoqué sa volonté de faire évoluer le système éducatif dans les prochaines années avec des classes moins nombreuses et des cours à la maison en vidéo-conférence. Ce n'est pas la solution idéale mais face à cette pandémie avons-nous d'autres choix ?

Ligot Enora

Le Coronavirus et ses effets sur l'environnement

Depuis le début de la crise du coronavirus, des effets ont pu être ressentis sur l'environnement. À l'annonce du confinement chinois, l'atelier du monde qui concentre des entreprises parfois peu en règle avec les normes de protection de l'environnement, a dû arrêter sa production. Le pays constamment couvert d'un épais nuage de pollution a ainsi vu le ciel se dégager et l'air se purifier. Des effets similaires à celui-ci ont pu être visibles dans le monde entier, notamment en France sur l'île de France et les grandes métropoles.

Vue de Wuhan (Chine)
avant le confinement



Ce phénomène de purification de l'air dans une partie des grandes villes françaises a été, en grande partie, permis par la baisse de la circulation automobile. Une baisse de près de 60% de la circulation a en effet été constatée sur notre territoire.

Une autre conséquence bénéfique pour l'environnement est celle constatée sur l'eau. À Venise, les gondoles ne circulant plus et les bateaux de croisières n'accostant plus, l'eau ne fut plus brassée en permanence et polluée par l'arrivée d'immenses navires. Les vénitiens ont eu l'occasion de redécouvrir leur ville avec une eau limpide et turquoise ainsi que de voir un grand nombre de poissons revenir.

Le confinement quasi-mondial a également permis à la nature de reprendre ses droits. En effet, comme la présence humaine était moins présente, on a vu dans le cœur des villes les animaux revenir dans des espaces qu'ils avaient désertés. Des animaux sauvages ont été aperçus depuis les fenêtres et les balcons des urbains du monde entier. Que ce soit de simples canards ou encore des cerfs, des renards, des sangliers ou des ours au Canada. En Thaïlande, ce sont les singes qui sont revenus. Bien qu'habités à être nourris par les touristes, ceux-ci sont entrés dans les villes en plus grand nombre donnant lieu à des scènes dignes de science-fiction. En France, beaucoup de personnes habitants en zone rurale déclarent entendre et voire plus d'oiseaux, et plus d'espèces différentes.

Scène inhabituelle à Lop-
buri (Thaïlande)



Malgré ce retour de la nature et a un environnement plus sain, la crise du coronavirus pourrait causer des dommages économiques majeurs. En effet, les pays et les entreprises subissent également un lourd ralentissement économique et doivent donc se relancer rapidement. Or une remise en marche trop rapide et trop importante pourrait causer des dommages importants sur la timide amélioration de l'environnement. Sommes-nous condamnés à choisir entre croissance économique et améliorations de nos environnements ?

Léo Godry